

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 22 janvier 2021

DÉMARCHE GRAND CHANTIER LYON-TURIN COMITÉ DES FINANCEURS

La démarche Grand Chantier vise à accompagner le chantier exceptionnel de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin, avant, pendant et après les travaux, et à réussir son intégration territoriale.

Le comité des financeurs de la démarche, présidé par Pascal Bollo, préfet de la Savoie, en est l'organe de gouvernance. Participaient également à ce comité du 22 janvier 2021 : Émilie Bonnavard représentant le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Michel Bouvard représentant le conseil départemental de la Savoie, Yves Durbet, Président du Syndicat du Pays de Maurienne et Alain Chabert, directeur général adjoint France de TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin).

Ce comité qui pilote l'accompagnement des chantiers du Lyon-Turin et du territoire par la mise en œuvre du Contrat de territoire Maurienne (CPER 2015-2020), a été l'occasion d'examiner :

- les **actions en cours en faveur du territoire**, avec notamment au cœur des attentions les opérations de la **piscine de Saint-Jean-de-Maurienne** portée par la 3CMA, du **pôle d'accueil et de services** portée par la CCMG, et de **l'agrandissement de la maison cantonale** de la CCHMV. Les dossiers structurants du centre de compétence sur les espaces souterrains et de l'itinéraire cyclable de fond de vallée ont aussi été abordés pour préparer les actions opérationnelles de 2021 qui les attendent.

- les dispositifs pour **accompagner les chantiers** avec l'avancement des actions **Mon Emploi Lyon-Turin** (MELT), **Appui Lyon-Turin Entreprises** (ALTE) et **Accueil des salariés**. Les outils opérationnels sont en place pour servir les chantiers en cours, qui ont poursuivi leur activité en 2020 malgré la crise sanitaire. Ils représentaient plus de **550 salariés** au 3^e trimestre, restant ainsi le **3^e plus important employeur de la vallée**. 2020 a vu l'activation de nombreux marchés, notamment le pôle d'échange multimodal transitoire de Saint-Jean-de-Maurienne (pilote SNCF Réseau) et les puits de ventilation d'Avrieux (TELT).

L'adaptation et l'éventuel renforcement de ces dispositifs sont continuellement étudiés pour répondre aux situations rencontrées et pour anticiper l'attribution par TELT des marchés de travaux de creusement définitif, qui va intervenir au cours du 1^{er} semestre 2021 et qui **va accroître encore d'avantage** l'activité du Lyon-Turin.

Préfecture de la Savoie

Ainsi, depuis 2016, plus de **30 M€** d'actions ont été lancées au travers du **Contrat de territoire Maurienne**, avec une mobilisation du Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial (FAST) à hauteur de plus de **3** millions d'euros. Ce fonds a été mis en place par l'État de manière spécifique dans le cadre du Lyon-Turin.

Enfin, le Comité des financeurs a poursuivi son travail s'agissant de la **mise en place** du prochain **contrat de territoire**, qui sera adopté dans le cadre du **CPER 2021-2027**. Le 2^e semestre de 2020 ayant été consacré à une co-construction des objectifs, avec la tenue de deux séminaires associant des représentants du monde socio-professionnel et des élus, le 1^{er} semestre 2021 pourra être voué à l'établissement du nouveau contrat. Il vise à **préparer au mieux l'avenir de la Maurienne** au travers de deux objectifs : **diversifier l'économie de la vallée** et **améliorer l'attractivité du territoire**.